

PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité de

Saint-Alfred

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée,

Émilie Gagné de la susdite municipalité,
(Directrice générale)

Qu'un 2e projet de règlement (identique au premier projet) a été présenté à la séance du conseil du 7 février 2022.

Ce projet vise :

Règlement de zonage

Un avis de motion a été donné à la séance ordinaire du 7 février 2022

Le règlement portera le numéro 187-2022 et sera adopté à la prochaine séance ordinaire du conseil qui aura lieu :

**Lundi le 14 mars 2022 à 19h30
VIA PLATE FORME TEAMS**

Que ces règlements sont disponibles pour consultation au bureau de la municipalité durant les heures habituelles d'affaires.

DONNÉ à Saint-Alfred ce 7^e jour du mois de février deux mille vingt deux.



Directrice générale

CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)

Je, soussigné, Émilie Gagné, directrice générale et greffière-trésorier, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant le 7e jour du mois de février 2022, à chacun des endroits suivants : Site internet et sur le babillard extérieur à l'Hôtel de Ville.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 7^e jour du mois de février deux mille vingt deux.



Directrice générale